

Référentiel de certification

Responsable en planification et conduite des opérations aéromaritimes

Blocs de compétences

Bloc 1	<p>Planifier et conduire des missions aéromaritimes</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Etablir un diagnostic de sécurité en tenant compte de l'environnement général▪ Elaborer une décision opérationnelle de manière méthodique▪ Planifier et présenter la mission▪ Concevoir et préparer des opérations complexes, stratégiques, ou de protection de sites sensibles en appréciant le cadre stratégique global, les logiques des acteurs et le corpus doctrinal▪ Coordonner des architectures des systèmes d'information et de commandement adaptées aux opérations envisagées▪ Conseiller et convaincre les autorités en matière d'emploi des unités spéciales dédiées en apportant des solutions adaptées▪ Participer aux actions de rayonnement de l'unité d'emploi▪ Coordonner les opérations, les unités en présence et les moyens nécessaires▪ Conseiller les autorités▪ Mettre en œuvre les ordres reçus▪ Conduire des opérations complexes, stratégiques ou de protection de sites sensibles nautiques et/ou terrestres▪ Superviser une mission d'évacuation de ressortissants▪ Communiquer avec la presse
Bloc 2	<p>Superviser la préparation opérationnelle des unités</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Planifier et organiser les entraînements et formations des personnels et des unités en coordination avec différents intervenants▪ Diriger des actions majeures de formation▪ Proposer les évolutions nécessaires pour améliorer les procédures et les savoir-faire
Bloc 3	<p>Piloter le fonctionnement de l'organisme et superviser la gestion de ses ressources</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Diriger le fonctionnement de l'organisme▪ Relayer au niveau de l'organisme d'emploi la politique RH définie par la direction du personnel▪ Optimiser la gestion des ressources humaines (RH) et des compétences▪ Promouvoir la politique de formation▪ Participer au dialogue social▪ Superviser la gestion administrative du personnel civil et militaire de l'organisme▪ Evaluer les compétences▪ Intervenir sur les situations individuelles particulières▪ Piloter la gestion matérielle et capacitaire de l'organisme d'emploi▪ Piloter la gestion financière de l'organisme d'emploi▪ Veiller au respect de la réglementation sur la conservation des armes et munitions▪ Superviser la protection et sûreté des informations▪ Superviser la protection des infrastructures

BLOC N°1 PLANIFIER ET CONDUIRE DES MISSIONS AEROMARITIMES (1/6)

REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES		REFERENTIEL D'EVALUATION	
ACTIVITES	COMPETENCES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Activité 1.1 : Elaboration d'une analyse stratégique des risques</p>	<p>C1 : Etablir un diagnostic de sécurité en tenant compte de l'environnement général.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluer les risques (humains, matériels, infrastructures, environnementaux) afin de traduire les objectifs et les attendus stratégiques en conduite d'action en mer - Analyser le contexte, les données d'environnement, les éléments géopolitiques, les capacités tactiques et technique des forces en présence, en coordonnant les moyens locaux et nationaux de recherche et d'analyse des données recueillies. <p>C2 : Elaborer une décision opérationnelle de manière méthodique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer une décision opérationnelle de manière méthodique en intégrant le contexte juridique des opérations, des principes généraux de tout type de menace, le droit des conflits armés (conventions de Genève et de La Haye), le droit de la mer (convention de Montego bay, de Vienne et de Rome, textes juridiques en vigueur en matière d'emploi de la force en mer). 	<p><u>Voie Formation</u> Mises en situation professionnelle portant sur des études de cas réels relatives à la planification d'une opération stratégique complexe. Production d'exposés oraux et de rapports écrits argumentés (en langue anglaise et en français)</p> <p><u>Voie VAE</u> Livret professionnel descriptif de l'expérience Entretien avec les professionnels du jury</p> <p>et/ou Mises en situation professionnelle : reconstitution sur site visant à planifier l'opération proposée en fonction des menaces. Les briefings et les présentations se font en langue anglaise et en français</p>	<p>Rigueur dans l'analyse des risques et des données d'environnement et des éléments en présence et dans la présentation (en français et en anglais professionnel) de l'intervention</p> <p>La rédaction des documents montre une maîtrise du contexte juridique des opérations. Les textes régissant les conflits et le droit de la mer sont connus et intégrés dans la présentation</p> <p>Utilisation fluide et à bon escient des termes d'anglais technique professionnel approprié (nautique, amphibie, action de l'Etat en mer...)</p> <p>Clarté et synthèse des rapports d'activité et des fiches synthétiques rédigées au niveau attendu.</p>

BLOC N°1 PLANIFIER ET CONDUIRE DES MISSIONS AEROMARITIMES (2/6)

REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES		REFERENTIEL D'EVALUATION	
ACTIVITES	COMPETENCES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Activité 1.2 : Planification des opérations stratégiques ou de protection de sites sensibles.</p>	<p>C3 : Planifier et présenter la mission</p> <ul style="list-style-type: none"> - Planifier les opérations en tenant compte des directives de l'échelon supérieur, en ciblant les interlocuteurs de l'échelon décisionnel, en coordonnant les interactions entre les différents acteurs participant à la mission. - Préparer, présenter (français et anglais) et faire valider par une autorité un concept d'opération complexe (mission, contexte, objectifs, moyens navals, aéromaritimes, terrestres) en analysant et expliquant un environnement tactique ; en présentant un mode opératoire d'intervention clair ; en intégrant les cas non conformes pertinents ; en évaluant et intégrant les contraintes médiatiques. - Exposer à une autorité les capacités d'une unité (dédiée aux opérations complexes, stratégiques ou de protection de sites sensibles) en français et en anglais - Rédiger des rapports d'activité et des fiches synthétiques en français et en anglais. 	<p><u>Voie Formation</u> Mises en situation professionnelle portant sur des études de cas réels relatives à la planification d'une opération stratégique complexe. Production d'exposés oraux et de rapports écrits argumentés (en langue anglaise et en français)</p> <p><u>Voie VAE</u> Livret professionnel descriptif de l'expérience Entretien avec les professionnels du jury</p> <p>et/ou Mises en situation professionnelle : reconstitution sur site visant à planifier l'opération proposée en fonction des menaces. Les briefings et les présentations se font en langue anglaise et en français</p>	<p>Autonomie et esprit d'initiative déployés lors des interventions proposées : pertinence opérationnelle, réalisme de la planification proposée et des moyens à mettre en œuvre, respect des procédures et des directives, prise en compte des éléments pouvant éclairer la décision (sécurité collective et individuelle, éléments éventuels d'évolution, cas non-conformes connus)</p> <p>Clarté, synthèse et structuration du briefing dans le cadre et au niveau attendu des présentations</p> <p>Aisance dans la compréhension et la traduction instantanée en anglais</p> <p>Utilisation fluide et à bon escient des termes d'anglais technique professionnel approprié (nautique, amphibie, action de l'Etat en mer...)</p> <p>Clarté et synthèse des rapports d'activité et des fiches synthétiques rédigées au niveau attendu.</p>

BLOC N°1 PLANIFIER ET CONDUIRE DES MISSIONS AEROMARITIMES (3/6)

REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES		REFERENTIEL D'EVALUATION	
ACTIVITES	COMPETENCES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Activité 1.3 : Conception et préparation des solutions opérationnelles adaptées à des opérations stratégiques ou à la protection de sites sensibles.</p>	<p>C4 : Concevoir et préparer des opérations complexes, stratégiques, ou de protection de sites sensibles en appréciant le cadre stratégique global, les logiques des acteurs et le corpus doctrinal.</p> <ul style="list-style-type: none"> - élaborer, présenter (anglais ; français) et argumenter le concept aux autorités en vue de valider les choix tactiques proposés - présenter les points décisifs, les lignes et les phases de l'opération - répartir les missions aux différents éléments participant à l'opération - anticiper et planifier les appuis nécessaires par des moyens navals, aéromaritimes, terrestres - évaluer les besoins opérationnels humains et matériels <p>C5 : Coordonner des architectures des systèmes d'information et de commandement adaptées aux opérations envisagées.</p> <ul style="list-style-type: none"> - définir en coordination avec les services de soutien Santé, une chaîne de soutien médical par des unités d'appui - élaborer et transmettre aux intervenants, unités et hiérarchie les ordres écrits et oraux de l'opération - Apporter une expertise des opérations combinées et de la protection de sites sensibles nautiques et/ou terrestres en situation de crise 	<p><u>Voie Formation</u> Mises en situation professionnelle portant sur des études de cas réels relatives à la planification d'une opération stratégique complexe. Production d'exposés oraux et de rapports écrits argumentés (en langue anglaise et en français)</p> <p><u>Voie VAE</u> Livret professionnel descriptif de l'expérience Entretien avec les professionnels du jury</p> <p>et/ou Mises en situation professionnelle : reconstitution sur site visant à planifier l'opération proposée. Les briefings et les présentations se font en langue anglaise et en français</p>	<p>Identification pertinente des points sensibles et des forces de l'opération</p> <p>Qualités d'organisation et de réactivité démontrées lors de la modification du contexte de l'opération</p> <p>Cohérence du schéma global et de l'enchaînement des actes de préparation de l'opération</p> <p>Pertinence et adéquation des missions tenant compte des unités en présence</p> <p>Pertinence de l'évaluation des besoins en personnel et en moyens d'intervention (navals, sous-marins, amphibies, terrestres, aéromaritimes) et d'appui (technique, matériel et médical)</p> <p>Prise en compte de la sécurité individuelle et collective dès la conception des opérations</p> <p>Demande anticipée et réalisée dans les temps des appuis humains, techniques et médicaux nécessaires</p> <p>Les protocoles d'engagement, les procédures opérationnelles nationales et internationales et les règles d'emploi des unités d'appui sont respectées</p> <p>Les ordres sont transmis à temps aux intervenants appropriés.</p>

BLOC N°1 PLANIFIER ET CONDUIRE DES MISSIONS AEROMARITIMES (4/6)

REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES		REFERENTIEL D'EVALUATION	
ACTIVITES	COMPETENCES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Activité 1.3 : Conception et préparation des solutions opérationnelles adaptées à des opérations stratégiques ou à la protection de sites sensibles. (SUITE)</p>	<p>C6 : Conseiller et convaincre les autorités en matière d'emploi des unités spéciales dédiées en apportant des solutions adaptées. - Conseiller une autorité (en français et anglais), pour l'emploi des unités spéciales dédiées ou spécialistes en protection et surveillance de sites sensibles. Intégrer son unité dans la planification d'opérations internationales - Assurer une fonction d'expertise dans le cadre d'opérations internationales</p> <p>C7 : Participer aux actions de rayonnement de l'unité d'emploi - Participer aux actions de rayonnement de l'unité d'emploi : rédiger (en français et anglais professionnel) un projet ou un concept d'opération - Le proposer auprès des autorités stratégiques et diplomatiques (nationales et à l'international) afin de promouvoir l'action et les capacités des unités spéciales dédiées, et les intégrer au niveau pilotage et direction des opérations à conduire.</p>	<p><u>Voie Formation</u> Mises en situation professionnelle portant sur des études de cas réels relatives à la planification d'une opération stratégique complexe. Production d'exposés oraux et de rapports écrits argumentés (en langue anglaise et en français)</p> <p><u>Voie VAE</u> Livret professionnel descriptif de l'expérience Entretien avec les professionnels du jury</p> <p>et/ou Mises en situation professionnelle : reconstitution sur site visant à planifier l'opération proposée Les briefings et les présentations se font en langue anglaise et en français</p>	<p>Qualité de l'argumentation quant à la faisabilité humaine, technique de l'opération</p> <p>Qualité et niveau de l'argumentation quant à l'intérêt pour la hiérarchie des éléments présentés pour éclairer la décision</p> <p>Pertinence et justesse de l'analyse des éléments de contexte et des conclusions des interventions précédentes</p> <p>Pertinence des mesures et des solutions techniques alternatives proposées</p> <p>Utilisation fluide et à bon escient des termes d'anglais technique professionnel approprié (nautique, amphibie, action de l'Etat en mer)</p> <p>Les services de planification et de coopération internationale sont sollicités à bon escient</p> <p>L'action de promotion montre un bon esprit de synthèse, la maîtrise des techniques de négociation et de conduite de réunion, l'implication du candidat (intérêt ; conviction) dans l'action.</p> <p>Atteinte des objectifs en matière d'intégration de l'unité au niveau souhaité de planification des opérations.</p>

BLOC N°1 PLANIFIER ET CONDUIRE DES MISSIONS AEROMARITIMES (5/6)

REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES		REFERENTIEL D'EVALUATION	
ACTIVITES	COMPETENCES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Activité 1.4 : Conduite et coordination des opérations complexes, stratégiques ou de protection de sites sensibles.</p>	<p>C8 : Coordonner les opérations, les unités en présence et les moyens nécessaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordonner (français et anglais) sur le terrain l'action et les moyens des différents éléments en présence (groupe, binômes, personnes, unités et nationalités diverses) et réarticuler le dispositif en fonction de l'évolution de la situation - Organiser l'exploitation des systèmes d'aide au commandement et coordonner les actions des intervenants avec les moyens de communication radio et informatiques - Coordonner la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'appui de la mission (navals, aéromaritimes, terrestres) - Placer l'action de son détachement dans le cadre général de l'opération en relation avec les intervenants extérieurs, les autorités politiques locales <p>C9 : Conseiller les autorités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseiller l'autorité sur la manœuvre et la navigation des navires afin de renforcer le rôle de soutien et d'appui de l'opération <p>C10 : Mettre en œuvre les ordres reçus</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recevoir et mettre en œuvre les ordres (contenu, fréquences et moyens à employer, français, anglais) relatifs aux transmissions et systèmes d'informations 	<p><u>Voie Formation</u> Mises en situation professionnelle portant sur des études de cas réels relatives à la planification d'une opération stratégique complexe. Production d'exposés oraux et de rapports écrits argumentés (en langue anglaise et en français)</p> <p><u>Voie VAE</u> Livret professionnel descriptif de l'expérience Entretien avec les professionnels du jury</p> <p>et/ou Mises en situation professionnelle : reconstitution sur site visant à planifier l'opération proposée en fonction des menaces. Les briefings et les présentations se font en langue anglaise et en français</p>	<p>Cohérence dans l'enchaînement des actions et l'articulation du dispositif</p> <p>Adéquation des moyens humains et matériels prévus et les nécessités de l'opération</p> <p>Les systèmes d'aide au commandement et outils de communication sont sollicités et utilisés à bon escient</p> <p>Autonomie et esprit d'initiative démontrée lors de l'action et apport de conclusions non apparentes au départ, des solutions innovantes</p> <p>Respect des procédures particulières et des procédures harmonisées (coordination interarmées)</p> <p>Résistance à la fatigue lors de la mise en place de l'opération, la restitution et la présentation aux autorités</p> <p>Réactivité sous stress et adaptation aux différentes menaces qui évoluent rapidement.</p> <p>Le candidat a su motiver et fédérer les équipes, soutenir l'esprit d'équipe, a fait preuve de leadership</p> <p>Les risques liés à l'opération et les mesures de sécurité adéquates sont recensés d'une manière exhaustive et mises en place</p> <p>Qualités de rédaction et de synthèse des conclusions écrites</p> <p>Aisance et rigueur de l'exposé à l'autorité, aisance dans la compréhension et la traduction instantanée d'ordres en anglais</p> <p>Utilisation fluide et à bon escient des termes d'anglais technique professionnel approprié</p> <p>Les supports sont lisibles, structurés, usage d'un vocabulaire professionnel approprié à l'autorité.</p>

BLOC N°1 PLANIFIER ET CONDUIRE DES MISSIONS AEROMARITIMES (6/6)

REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES		REFERENTIEL D'EVALUATION	
ACTIVITES	COMPETENCES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Activité 1.4 : Conduite et coordination des opérations complexes, stratégiques ou de protection de sites sensibles. (SUITE)</p>	<p>C11 : Conduire des opérations complexes, stratégiques ou de protection de sites sensibles nautiques et/ou terrestres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - décider de l'engagement et du désengagement de l'unité, de la destruction d'un objectif, dans un milieu hostile, en situation difficile (fatigue, stress) - assigner les missions aux éléments en présence - élaborer et diffuser des ordres écrits et oraux - piloter les embarcations et moyens nautiques spécifiques aux opérations spéciales maritimes - adapter rapidement son dispositif à toute évolution de la situation - contrôler la sûreté du dispositif d'intervention (contexte juridique) et la sécurité des éléments d'intervention (soutien médical, liaisons radio, transmissions) - contrôler l'application et le respect, par les éléments d'intervention, des ordres, directives, des procédures opérationnelles et juridiques. - contrôler la disponibilité des moyens sur place et obtenir le cas échéant une mise à disposition des moyens nécessaires auprès des responsables concernés <p>C12 : Superviser une mission d'évacuation de ressortissants</p> <ul style="list-style-type: none"> - En collaboration avec un médecin ou un personnel paramédical, suivre l'état physique et psychologique de la population concernée - Rendre-compte à l'échelon supérieur. <p>C13 : Communiquer avec la presse</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communiquer sur les opérations, dans les respects des règles de confidentialité 	<p><u>Voie Formation</u> Mises en situation professionnelle portant sur des études de cas réels relatives à la planification d'une opération stratégique complexe. Production d'exposés oraux et de rapports écrits argumentés (en langue anglaise et en français)</p> <p><u>Voie VAE</u> Livret professionnel descriptif de l'expérience Entretien avec les professionnels du jury</p> <p>et/ou Mises en situation professionnelle : reconstitution sur site visant à planifier l'opération proposée en fonction des menaces.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les briefings et les présentations se font en langue anglaise et en français 	<p>Conformité de l'opération conduite aux procédures opérationnelles nationales et internationales, au cadre juridique de l'emploi de la force et du droit des conflits armés</p> <p>Clarté et précision opérationnelle des ordres écrits et oraux qui sont transmis dans les temps et selon la procédure adéquate</p> <p>Logique du plan proposé et suivi de l'engagement/désengagement des unités</p> <p>Les moyens disponibles sur place sont inventoriés ou demandés rapidement auprès des responsables concernés</p> <p>Qualités relationnelles et mobilisation des éléments d'intervention autour de la mise en sécurité des ressortissants et en donnant l'exemple.</p> <p>Le dispositif d'évacuation des ressortissants est adapté aux circonstances, intègre le cadre juridique et prend en compte les règles de sécurité, de rassemblement et de préservation de l'hygiène de la population à évacuer</p> <p>Le médecin ou le personnel paramédical sont sollicités, bonne gestion du suivi de l'état physique et psychologique de la population concernée</p> <p>Analyse rigoureuse de l'intervention et débriefing vers la hiérarchie et les unités</p> <p>Respect des procédures et des consignes lors de la communication avec la presse.</p> <p>Bonne gestion des représentants des médias et des messages à leur communiquer</p> <p>Pertinence dans le choix des axes et des modes communication.</p>

BLOC N°2 : SUPERVISER LA PREPARATION OPERATIONNELLE DES UNITES (1/2)

REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES		REFERENTIEL D'EVALUATION	
ACTIVITES	COMPETENCES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Activité 2.1 : Supervision du maintien et du développement des compétences des personnels de l'unité.</p>	<p>C 14 : Planifier et organiser les entraînements et formations des personnels et des unités en coordination avec différents intervenants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler le niveau technique et physique du personnel dans les différents domaines d'entraînement - Analyser le besoin en formation des personnels et unités en liaison avec les services employeurs - Etablir des programmes d'activités et organiser des stages pour l'unité - Concevoir des exercices théoriques et des entraînements pratiques, dans le respect des normes et règles de sécurité et d'entraînement - Coordonner les réservations, les demandes d'autorisation (autorité, mairies, préfectures) ; demande de concours vers des intervenants ou services de soutien internes et/ou externes - Favoriser et planifier les échanges avec des unités extérieures - Entretenir un esprit dynamique et combatif de cohésion, dans l'unité - Rédiger les ordres relatifs à l'entraînement. 	<p><u>Voie Formation</u> Mises en situation professionnelle portant sur des études de cas réels relatives à la planification d'une opération stratégique complexe. Production d'exposés oraux et de rapports écrits argumentés (en langue anglaise et en français)</p> <p><u>Voie VAE</u> Livret professionnel descriptif de l'expérience Entretien avec les professionnels du jury</p> <p>et/ou Mises en situation professionnelle : reconstitution sur site visant à planifier l'opération proposée Les briefings et les présentations se font en langue anglaise et en français.</p>	<p>Les entraînements et formations sont conçus, planifiés et mis en œuvre en toute sécurité (respect de la législation HSCT/HPA et stricte application de la réglementation et des directives d'entraînement)</p> <p>Les programmes des activités et stages présentés sont cohérents et équilibrés</p> <p>Les réservations, demandes d'autorisation et de concours vers des intervenants ou services de soutien internes et/ou externes sont anticipées et permettent une organisation fluide des activités.</p> <p><i>HPA: Hygiène, prévention des accidents</i> <i>HSCT: Hygiène et sécurité des conditions de travail</i></p>

BLOC N°2 : SUPERVISER LA PREPARATION OPERATIONNELLE DES UNITES (2/2)

REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES		REFERENTIEL D'EVALUATION	
ACTIVITES	COMPETENCES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Activité 2.2 : Direction des actions majeures de formation au profit de son unité ou d'unités extérieures (France, étranger)</p>	<p>C 15 : Diriger des actions majeures de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encadrer des activités pratiques et théoriques d'instruction - Briefing et débriefing des participants lors d'entraînements ou d'exercices majeurs, de grande ampleur et exigeant des moyens spécifiques (franchissement, aérocordage, nautiques) - Encadrer les entraînements à tir réel dans le respect des normes et consignes de sécurité - Diriger une séance d'entraînement et de développement de techniques lors de la mise en œuvre d'un chantier multiple d'explosifs - Diriger l'instruction initiale d'unités françaises et/ou étrangères - Contrôler l'encadrement des instructions et le respect des normes de sécurité <p>C16 : Proposer les évolutions nécessaires pour améliorer les procédures et les savoir-faire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluer, mettre en œuvre et valider des procédures d'entraînement et de sécurité - Proposer des évolutions de doctrine, de moyens et de procédures - Rédiger des instructions, relatifs à formation continue ainsi que des rapports et des comptes rendus. 	<p><u>Voie Formation</u> Mises en situation professionnelle portant sur des études de cas réels relatives à la planification d'une opération stratégique complexe. Production d'exposés oraux et de rapports écrits argumentés (en langue anglaise et en français)</p> <p><u>Voie VAE</u> Livret professionnel descriptif de l'expérience Entretien avec les professionnels du jury</p> <p>et/ou Mises en situation professionnelle : reconstitution sur site visant à planifier l'opération proposée en fonction des menaces. Les briefings et les présentations se font en langue anglaise et en français.</p>	<p>Cohérence du dispositif humain, technique et de soutien santé mis en place pour garantir la sécurité sur le site d'entraînement (tirs et explosifs).</p> <p>Pertinence et justesse de l'analyse des éléments de contexte et de la prise en compte des conclusions des interventions précédentes</p> <p>Evaluation correcte de la condition opérationnelle des participants</p> <p>Exploitation à bon escient les documents de progression des équipiers.</p> <p>Pertinence des mesures alternatives, des évolutions de doctrine et des moyens proposés</p>

BLOC N°3 : PILOTER LE FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISME ET SUPERVISER LA GESTION DES RESSOURCES (1/5)

REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES		REFERENTIEL D'EVALUATION	
ACTIVITES	COMPETENCES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Activité 3.1 : Pilotage du fonctionnement de l'organisme d'emploi</p>	<p>C17 : Diriger le fonctionnement de l'organisme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diriger et coordonner l'action des responsables de secteurs et services de l'organisme d'emploi - Contrôler la cohérence des rôles et fonctions dans l'organisme au regard des référentiels d'organisation de l'organisme - Rédiger et mettre à jour les ordres relatifs à l'organisation de l'organisme - Organiser et conduire des réunions internes ou faisant intervenir des acteurs extérieurs - Rédiger et actualiser la documentation relative à la protection des forces (personnes, installations, sites, navires) - Planifier et suivre l'entretien des infrastructures <p>C 18 : Relayer au niveau de l'organisme d'emploi la politique RH définie par la direction du personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informer le personnel sur les réformes RH et sur les directives RH importantes - Mettre en œuvre la politique RH des armées et les décisions de gestion concernant l'organisme en matière d'effectif et d'emploi de la ressource humaine - Concevoir et proposer des solutions alternatives afin d'optimiser les ressources et le fonctionnement de l'organisme. 	<p><u>Voie Formation</u> Etudes écrites et présentation orale de cas réels et retours d'expérience</p> <p><u>Voie VAE</u> Livret professionnel descriptif de l'expérience Entretien avec les professionnels du jury permettant d'évaluer les compétences en matière de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation de la structure - Politique RH de la structure - Réglementation RH 	<p>Analyse et synthèse pertinentes des cas présentés, utilisation à bon escient des outils de management et techniques d'état-major disponibles</p> <p>Motivation et implication pour résoudre des situations délicates (empathie, conviction).</p> <p>Pertinence des propositions et adaptation aux contextes particuliers, à l'organisation et aux règles de fonctionnement d'un état-major bonne intégration de la réglementation en vigueur et des récentes évolutions</p> <p>Exhaustivité des actes d'enquête nécessaires</p> <p>Qualités de rédaction et de synthèse des conclusions écrites, respect du formalisme et de la charte graphique et rédactionnelle appropriés à l'acte rédigé</p> <p>Qualités d'aisance et de rigueur de l'exposé. Les supports sont lisibles, structurés, usage d'un vocabulaire professionnel approprié à l'autorité.</p>

BLOC N°3 : PILOTER LE FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISME ET SUPERVISER LA GESTION DES RESSOURCES (2/5)

REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES		REFERENTIEL D'EVALUATION	
ACTIVITES	COMPETENCES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
Activité 3.2 : Supervision de la gestion collective des ressources humaines de l'organisme	<p>C19 : Optimiser la gestion des ressources humaines (RH) et des compétences.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévoir et organiser le plan annuel de mutation de l'organisme en coordination avec les gestionnaires de l'autorité compétente - Contrôler la cohérence des effectifs <p>C 20 : Promouvoir la politique de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Désigner le personnel pour les stages et formations - Conseiller le personnel sur les différents cursus et perspectives de carrière <p>C 21 : Participer au dialogue social</p> <ul style="list-style-type: none"> - Programmer et animer les commissions de dialogue social et de représentation du personnel de l'organisme - Assurer la présidence de la commission consultative d'hygiène et de prévention de accidents (CCHPA) - Favoriser le dialogue avec les représentants des instances consultatives - Sensibiliser le personnel à la législation relative à l'hygiène et à la prévention des accidents du travail 	<p><u>Voie Formation</u> Etudes écrites et présentation orale de cas réels et retours d'expérience</p> <p><u>Voie VAE</u> Livret professionnel descriptif de l'expérience Entretien avec les professionnels du jury permettant d'évaluer les compétences en matière de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation de la structure - Politique RH de la structure - Réglementation RH 	<p>Analyse et synthèse pertinentes des cas présentés, utilisation à bon escient des outils de management et techniques d'état-major disponibles</p> <p>Motivation et implication pour résoudre des situations délicates (empathie, conviction).</p> <p>Pertinence des propositions et adaptation aux contextes particuliers, à l'organisation et aux règles de fonctionnement d'un état-major bonne intégration de la réglementation en vigueur et des récentes évolutions</p> <p>Exhaustivité des actes d'enquête nécessaires</p> <p>Qualités de rédaction et de synthèse des conclusions écrites, respect du formalisme et de la charte graphique et rédactionnelle appropriés à l'acte rédigé</p> <p>Qualités d'aisance et de rigueur de l'exposé. Les supports sont lisibles, structurés, usage d'un vocabulaire professionnel approprié à l'autorité.</p>

BLOC N°3 : PILOTER LE FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISME ET SUPERVISER LA GESTION DES RESSOURCES (3/5)

REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES		REFERENTIEL D'EVALUATION	
ACTIVITES	COMPETENCES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Activité 3.3 : Supervision de la gestion individuelle des ressources humaines de l'organisme</p>	<p>C 22 : Superviser la gestion administrative du personnel civil et militaire de l'organisme - Superviser la gestion de carrière du personnel civil et militaire de l'organisme d'emploi - Contrôler le respect du règlement intérieur (discipline et application des ordres), décider de mesures de punition le cas échéant. - Analyser les problématiques rencontrées en matière de gestion du personnel et proposer des solutions à l'autorité décisionnelle (direction du personnel militaire) - Superviser en lien avec le service de santé, l'emploi du personnel en fonction de l'aptitude médicale</p> <p>C 23 : Evaluer les compétences - Superviser l'évaluation des compétences effectuées les managers de l'organisme - Assurer l'évaluation de ses collaborateurs</p> <p>C 24 : Intervenir sur les situations individuelles particulières - Détecter les situations sensibles, recevoir le personnel et apporter des actions correctives ou prendre les mesures conservatoires nécessaires et appropriées - Détecter le personnel à fort potentiel et l'orienter et suivre sa carrière - En cas de dysfonctionnement et d'événements graves, mener des enquêtes, des inspections et des contrôles et en rédiger des comptes rendus à destination de la hiérarchie et des instances d'inspection</p>	<p><u>Voie Formation</u> Etudes écrites et présentation orale de cas réels et retours d'expérience</p> <p><u>Voie VAE</u> Livret professionnel descriptif de l'expérience Entretien avec les professionnels du jury permettant d'évaluer les compétences en matière de : - Statut du personnel militaire - Statut de la fonction publique - Capacités managériales - De procédures RH propres à la structure</p>	<p>Analyse et synthèse pertinentes des cas présentés, utilisation à bon escient des outils de management et techniques d'état-major disponibles</p> <p>Motivation et implication pour résoudre des situations délicates (empathie, conviction).</p> <p>Pertinence des propositions et adaptation aux contextes particuliers, à l'organisation et aux règles de fonctionnement d'un état-major bonne intégration de la réglementation en vigueur et des récentes évolutions</p> <p>Exhaustivité des actes d'enquête nécessaires</p> <p>Qualités de rédaction et de synthèse des conclusions écrites, respect du formalisme et de la charte graphique et rédactionnelle appropriés à l'acte rédigé</p> <p>Qualités d'aisance et de rigueur de l'exposé. Les supports sont lisibles, structurés, usage d'un vocabulaire professionnel approprié à l'autorité.</p>

BLOC N°3 : PILOTER LE FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISME ET SUPERVISER LA GESTION DES RESSOURCES (4/5)

REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES		REFERENTIEL D'EVALUATION	
ACTIVITES	COMPETENCES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Activité 3.4 : Supervision de la gestion matérielle et financière de l'organisme</p>	<p>C 25 : Piloter la gestion matérielle et capacitaire de l'organisme d'emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévoir les besoins d'équipement de l'unité (matériels, armement, munitions) en vue d'une projection opérationnelle, ou dans le cadre du fonctionnement courant de l'organisme - Analyser le matériel et proposer des améliorations - Coordonner l'approvisionnement et l'action des différents organismes de soutien - Proposer des choix capacitaires - Rédiger et valider des expressions de besoin en matériel courant ou sensible <p>C 26 : Piloter la gestion financière de l'organisme d'emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> - Budgétiser les besoins en matériel et équipements de l'organisme - Contrôler la gestion des finances et du budget de l'unité - Détenir des fonds et moyens de paiement de l'unité - Rationnaliser les coûts et les dépenses de l'unité. - Communiquer avec les organismes et intervenants extérieurs spécialistes des finances <p>C 27 : Veiller au respect de la réglementation sur la conservation des armes et munitions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler la régularité et la conformité à la réglementation et aux directives de la gestion et de la comptabilité des armes et munitions de l'organisme d'emploi - Mener des inspections, des contrôles de charges 	<p><u>Voie Formation</u> Etudes écrites et présentation orale de cas réels et retours d'expérience</p> <p><u>Voie VAE</u> Livret professionnel descriptif de l'expérience Entretien avec les professionnels du jury permettant d'évaluer les compétences en matière de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réglementation sur la conservation et l'emploi des armes et munitions - Capacité d'analyse des enjeux et d'anticipation - Les règles budgétaires 	<p>Degré de précision des éléments recueillis, des acteurs et étapes identifiés, de la planification adoptée</p> <p>Qualité de l'analyse des informations recueillies et des propositions faites</p> <p>Pertinence du modèle de conception d'un matériel, de la passation et du suivi de la commande</p> <p>Adéquation de la méthode de négociation</p>

BLOC N°3 : PILOTER LE FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISME ET SUPERVISER LA GESTION DES RESSOURCES (5/5)

REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES		REFERENTIEL D'EVALUATION	
ACTIVITES	COMPETENCES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Activité 3.5 : Protection et préservation des lieux et de son patrimoine</p>	<p>C 28 : Superviser la protection et sûreté des informations - Gérer (lecture, entreposage, impressions, destruction) les documents centralisés (sensibles, classifiés) - S'informer et contrôler l'application des règles et directives des autorités et états-majors en matière de sécurité et protection des informations (SSI) - Réagir en cas d'incident touchant à la SSI et rendre-compte aux autorités compétentes</p> <p>C 29 : Superviser la protection des infrastructures - Prévoir et organiser la protection des infrastructures de l'organisme dans le respect de la réglementation et des directives en matière de protection et de défense de bâtiments et sites sensibles - Evaluer les risques et les menaces ; tester et vérifier les mesures de protection et de défense actives et passives des bâtiments et sites sensibles ; conduire des audits de protection - Rédiger et actualiser la documentation relative à la protection des forces (personnes, installations, sites, navires) - Planifier et suivre l'entretien des infrastructures - Conduire des audits de protection des bâtiments</p>	<p><u>Voie Formation</u> Etudes écrites et présentation orale de cas réels et retours d'expérience</p> <p><u>Voie VAE</u> Livret professionnel descriptif de l'expérience Entretien avec les professionnels du jury permettant d'évaluer les compétences en matière de : - Protection de l'information - Médecine du travail - Réglementation liée à la protection des lieux et bâtiments sensibles</p>	<p>Analyse et synthèse pertinentes des cas présentés, utilisation à bon escient des outils de management et techniques d'état-major disponibles</p> <p>Motivation et implication pour résoudre des situations délicates (empathie, conviction).</p> <p>Pertinence des propositions et adaptation aux contextes particuliers, à l'organisation et aux règles de fonctionnement d'un état-major bonne intégration de la réglementation en vigueur et des récentes évolutions</p> <p>Exhaustivité des actes d'enquête nécessaires</p> <p>Qualités de rédaction et de synthèse des conclusions écrites, respect du formalisme et de la charte graphique et rédactionnelle appropriés à l'acte rédigé</p> <p>Qualités d'aisance et de rigueur de l'exposé. Les supports sont lisibles, structurés, usage d'un vocabulaire professionnel approprié à l'autorité.</p>